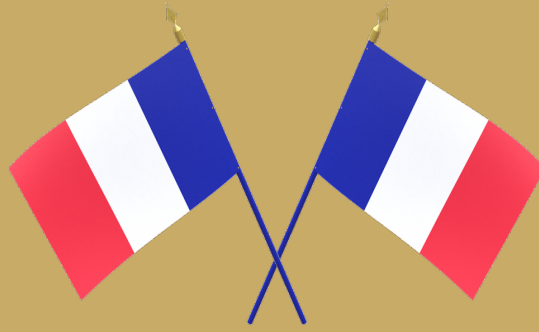


DOULLENNAIS ET DOULLENNAISES



ORDRE DE MOBILISATION GENERALE

Par arrêté du Maire de Doullens, la mobilisation des habitants de la ville, des doullennais et doullennaises ainsi que l'ensemble des habitants de Nord Picardie, la réquisition des associations, des forces vives, des commerces, entreprises et plus largement la mobilisation de la famille, enfants, parents, amis, voisins, voisines, habitants de France et de Navarre est demandée !

Le premier jour de mobilisation est le : **13 octobre 2018**

Toute personne soumise à la volonté de partager un évènement doit se présenter à 10 heures le 13 octobre 2018 place Thélu avec toute la rigueur d'un moment officiel. Découvrez **DANS LE FASCICULE OFFICIEL DE MOBILISATION**, le livret présentant l'investissement des forces vives pour trois mois **d'expositions dans les rues de Doullens, à l'ancien tribunal.**

Toutes les femmes, hommes, enfants sont également convoqués à 14 heures le 13 octobre 2018 place Thélu pour **battre le record du monde du plus grand drapeau formé de 2018 citoyens dont vous !** une mobilisation des bataillons picards nécessaire avec une discipline et un dévouement exemplaire pour permettre de former l'année 1918 vue du ciel et placer Doullens au sommet du Monde pour le plaisir de tous!

Les autorités civiles et municipales sont responsables de l'exécution de ce présent arrêté

Le Maire
Christian Vlaeminck

Le Président de la citadelle
Patrick Bouffel

